

FACE À L'ÉTAT...

Le blocage des salaires brutalement décidé par le gouvernement manifeste une nouvelle étape de la crise. Après avoir voulu assigner une priorité à la lutte contre le chômage, quitte à recommander par exemple aux collectivités la création d'emplois d'animateurs sociaux, improductifs et facteurs d'inflation, le gouvernement s'engage soudain dans une opération anti-inflation fondée sur la régression du pouvoir d'achat des travailleurs qui risque d'aggraver la récession économique et ses néfastes répercussions sur l'emploi.

Ce désarroi au niveau politique n'est que l'expression des paradoxes d'un système capitaliste délabré dont le moteur est le profit, la fonction de produire pour vendre, et que ses propres contradictions nationales et mondiales bloquent à une croissance avoisinant zéro.

L'Etat, dans une telle conjoncture, apparaît clairement comme le garant de cette société capitaliste écartelée entre forces aux intérêts antagonistes. Plus la crise s'approfondit, plus les classes s'affrontent, et l'Etat intervient pour protéger les tenants de cette société contre ceux qui en pâtissent, comme un instrument de coercition au service de la classe dirigeante. C'est là sa fonction naturelle.

Ces considérations très classiques méritent d'être rappelées alors qu'une propagande mystificatrice tend à présenter comme un changement de système «*l'après 10 mai*» qui n'était qu'un changement de gouvernement. Les sociaux-démocrates de l'ancienne S.F.I.O., du moins, ne commettaient pas cette confusion quand L. Blum faisait la distinction entre «*exercice du pouvoir et prise du pouvoir*». Ainsi s'explique comment un gouvernement «*socialiste*» peut décider le blocage, en fait la régression des salaires, quelques semaines après avoir exonéré de 11 milliards de taxe le patronat et en même temps qu'il accorde des avances de trésorerie aux entreprises «*qui risquent d'être gênées par les hausses de prix non bloqués*».

Il reste que l'Etat, toujours notre adversaire, peut revêtir des formes diverses qui ne nous sont pas indifférentes, précisément parce que nous avons à l'affronter. Les variétés d'Etats qui se situent entre la Démocratie parlementaire et l'Etat fasciste se distinguent par une dose de libertés individuelles et collectives inversement proportionnelle au caractère totalitaire et répressif de l'Etat. Mais cette dose de libertés n'est pas un don du ciel, elle évolue en fonction du développement de la lutte des classes, dans un sens positif ou négatif.

Plus les difficultés du capitalisme s'aggravent, plus l'Etat cherche à figer dans un consensus, et à nier la lutte des classes, moins il laisse le champ libre au jeu démocratique: quelles que furent les déclarations d'intentions, feintes ou naïves, promettant un regain de vie parlementaire après le 10 mai, le gouvernement PC-PS a très vite renoué avec la pratique des ordonnances, du vote bloqué et de la question de confiance. En suspendant pour la première fois depuis 30 ans la loi du 11.2.50, ce que n'avait fait aucun précédent gouvernement, il enfonce beaucoup plus loin le fer dans le tissu démocratique puisque, réfutant la politique conventionnelle, il remet en cause la reconnaissance «*de jure*» des syndicats habilités à défendre en permanence les intérêts de la classe ouvrière.

Le processus étant engagé, personne ne peut dire où s'arrêtera la restriction des libertés, mais des signes précis permettent de prévoir que les travailleurs ne resteront plus longtemps sous le charme de l'état de grâce, que la classe ouvrière ne se laissera pas laminer sans réagir, et que la radicalisation de la lutte des classes s'accompagnera d'un renforcement de l'appareil répressif.

Par contre, on ne peut à la fois frapper et séduire. Les circonstances rendent difficilement crédibles les thèses idylliques de l'autogestion, formule modernisée de l'association capital-travail. Leurs promoteurs n'arrivent plus à garder le masque, qu'il s'agisse de la position d'E. Maire concernant les 39h. qu'il souhaitait avec réduction de salaire ou des ses déclarations premières à l'annonce du blocage des salaires que «*les travailleurs peuvent comprendre...*». Le stalinien Krasucki lui-même, après les sifflets qui saluèrent Mauroy au congrès de la C.G.T., devait se démarquer de la C.F.D.T. et saluer en ces termes la réaction de F.O. au plan gouvernemental: «*les deux organisations (C.G.T. et F.O.) n'ont-elles pas été nourries au même biberon de la vieille C.G.T.*».

Indéniablement c'est la C.G.T.F.O. qui vient d'assumer la défense de l'ensemble des travailleurs en rejetant le consensus, cette sorte de pacte de la Moncloa français, que voulaient Mitterrand-Mauroy-Delors. C'est, comme pour le référendum de 69 concernant la création d'un sénat économique, la réponse de la C.G.T.F.O. qui a été déterminante et a contraint les autres confédérations.

Il est vrai que si F.O., comme la Centrale de Krasucki, est issue de la vieille C.G.T. la première seulement est restée imprégnée de l'orientation du congrès d'Amiens où triomphèrent les conceptions anarcho-syndicalistes. Ceci explique l'indépendance de classe que manifeste effectivement la démarche de F.O. par rapport aux partis politiques et à l'Etat. A. Bergeron ne déclarait-il pas récemment lors d'une interview, parlant de la C.F.D.T.: *«Nous n'avons pas les mêmes traditions, nous n'avons ni la même origine, ni la même formation; nos langages diffèrent. Eux viennent du monde catholique, nous du syndicalisme traditionnel, de la vieille C.G.T., un peu de l'anarcho-syndicalisme libertaire et laïque»*.

On comparera utilement avec la déclaration d'E. Maire au congrès de Metz: *«Nous nous refusons à passer d'une divergence sur tel ou tel problème avec le gouvernement à un antagonisme global, à un anarcho-syndicalisme inefficace... Si la gauche échoue, nous échouons avec...»*.

Sans aucun doute, dans la perspective des affrontements qui s'annoncent. Force Ouvrière constitue aujourd'hui un point d'ancrage pour l'ensemble des travailleurs, qu'il s'agisse de la lutte contre la dégradation des conditions matérielles, de la défense de l'école laïque, voire la défense des libertés.

Encore convient-il d'éviter de faire assumer à la Centrale réformiste des responsabilités qui ne peuvent être les siennes sans risque de la voir s'échouer dans un magma politico-syndical type C.F.D.T.

C'est pourquoi le sort du mouvement ouvrier français tient également à la reconstruction de partis ouvriers authentiques (au sens où Pelloutier emploie le mot parti dans sa célèbre *«lettre aux anarchistes»*), partis que ne sauraient représenter aujourd'hui ni le P.C., parti des *«bons français»* putréfié dans le compromis historique avec l'Eglise, ni le P.S. investi par les sociaux-chrétiens dont la mission est la mise en œuvre des encycliques papales.

De même que sur le terrain syndical l'anarcho-syndicalisme apparaît comme une référence d'une brûlante actualité, au niveau politique les anarchistes auront à tenir leur créneau. Le mouvement ouvrier français, et international, a besoin de leur lucidité notamment par rapport à la nature et au rôle de l'Etat, et par rapport aux dangers très réels d'un néo-corporatisme aux inévitables conséquences répressives.

Serge MAHÉ.
